

LOI DE LÉGALISATION DE L'AIDE ACTIVE A MOURIR

Une dilatation incontrôlée et difficilement acceptable du calendrier

De report en report, les Français très majoritairement favorables à la légalisation de l'aide active à mourir (90%), tout comme les médecins (71%) et les parlementaires (80% lors du vote de la proposition de loi portée par Olivier Falorni, en avril 2021) désespèrent de voir un jour une loi de liberté en fin de vie arriver en France.

Les Français s'épuisent, et certains parmi les plus vulnérables meurent abandonnés à leurs souffrances, aussi du fait de la loi Leonetti de 2016 que personne au monde n'envie à la France.

Pourtant, le Comité consultatif national d'éthique, le Conseil économique, social et environnemental, l'Académie de médecine, même, ont reconnu qu'il existait, si le législateur souhaitait légiférer dans ce sens, une voie éthique pour une aide active à mourir. Cela existe déjà dans tant de pays d'Europe et au-delà...

Depuis la remise du rapport de la Convention citoyenne, le 3 avril 2023, au président de la République, le calendrier est pris d'une dilatation incontrôlée et difficilement acceptable. Le projet de loi initialement annoncé pour la fin de l'été a ensuite été reporté à la fin de l'année ; aujourd'hui, il est question d'une présentation du dispositif avant la fin de février 2024 (heureusement, il s'agit d'une année bissextile avec un mois de février à 29 jours !), mais pas nécessairement du projet de loi en Conseil des Ministres. La ministre Agnès Firmin Le Bodo prévoit un débat parlementaire étalé sur 18 mois. 18 mois !

Au mieux, la France n'aura pas de loi avant 2026 ! Sachant que dans les pays du monde qui ont légalisé l'aide active à mourir près de 3% des décès sont liés à ce soin de fin de vie, ce sont, en France (600 000 décès annuels) quelque 36 000 de nos proches, de nos amis, qui décèderont dans des conditions qu'ils n'ont pas souhaitées, probablement après une agonie insupportable.

Il est temps d'agir, maintenant. Les Français en ont marre d'attendre.